



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **13 juin 2025 à 19h00** - Date de convocation : **06 juin 2025**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Pascal CARRIER**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GLEIZES, INIGO, MAGNAUDEIX, VAUZOU, WECKSTEIN formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : MM. GUION (pouvoir à Mme DESCHAMPS), Lionel LOCHON (pouvoir à M. CARRIER), LE LAN-LE LUYER (pouvoir à M. MAINGUY), Gilles GILET (pouvoir à Mme GLEIZES).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – DL 25/2025

Dans le cadre de la rénovation énergétique de la mairie et de la Maison pour Tous, la réalisation des travaux de remplacement des menuiseries, de pose de volets et de ventilation double flux seront confiés à la société LORAILLER pour le montant de 88 796,69 € HT.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve l'opération
- approuve le plan de financement proposé
- autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant
- autorise M. le Maire à inscrire cette opération au budget 2025.

Vote : unanimité

Le Maire, Pascal MAINGUY

